



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Accord États-Unis-Mexique-Canada Un mois rayé du calendrier des producteurs laitiers

Thetford Mines, le 14 novembre 2018 - Lors d'un point de presse tenu à la fromagerie La Bourgade, les producteurs de lait de la région ont exprimé leurs critiques à la suite de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) conclu le mois dernier. En additionnant l'AEUMC aux deux autres récents accords de libre-échange, soit le Partenariat transpacifique (PTP) et l'Accord économique et commercial global (AECG), les producteurs laitiers canadiens subissent une perte de 9 % de leur droit de produire, ce qui représente un mois de production.

« L'AEUMC nous démontre ce qui était déjà connu : les États-Unis se disent en faveur du libre-échange, mais s'avèrent en réalité hautement protectionnistes. Par la voie d'imposition de tarifs, de surtaxe à l'exportation ou de l'AEUMC, l'accès au marché américain est limité pour plusieurs produits : bois d'œuvre résineux, acier, aluminium, automobiles et produits laitiers. Bien que certains se réjouissent de cet accord, la fin de l'incertitude est loin d'être acquise étant donné l'administration américaine actuelle », de commenter d'entrée de jeu M. Bruno Cyr, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud.

Selon ce dernier, pour ne pas avoir respecté sa promesse de protéger la gestion de l'offre et avoir cédé de sa souveraineté économique, le gouvernement canadien est cependant le premier à blâmer : « L'accès offert aux Américains limitera non seulement la capacité du Canada d'exporter du lait et des produits laitiers, mais réduira aussi la capacité de l'industrie laitière canadienne de profiter de la croissance de son marché intérieur », poursuivait M. Cyr.

Pour M. Cyr, le lien de confiance des producteurs laitiers envers le gouvernement canadien est à un fil d'être rompu : « Nos producteurs vivent de grandes frustrations en raison des promesses non tenues et plusieurs doivent annuler ou reporter des projets d'investissement ou de relève. Il faudra plus que des paroles pour rétablir la confiance cette fois-ci. Le gouvernement canadien nous a promis des compensations et tous devront être justement compensés pour les trois récents accords. »

En plus de compensations justes et équitables, les producteurs de lait de la région espèrent que le gouvernement amoindrira l'impact négatif de l'AEUMC. Ils réclament ainsi que le Canada gère efficacement les entrées accordées à son marché, afin de ne pas déstructurer le marché intérieur. Ils demandent des règles d'étiquetage obligatoires pour aider le consommateur à repérer efficacement les produits canadiens, car, selon M. Cyr : « Le consommateur veut des produits laitiers québécois et canadiens. Il comprend l'importance que représente la production locale pour la sécurité alimentaire et l'économie des régions et du pays. »

En effet, la production laitière est un secteur économique très important en Chaudière-Appalaches. Elle est responsable de 11 900 emplois (directs, indirects et induits), dont ceux dans les 1 161 fermes et dans les 11 usines de transformation de la région. La contribution de la filière laitière de Chaudière-Appalaches au PIB est de 809,6 M\$.

www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

- 30 -

Source :
Frédéric Poulin
Responsable des communications
Fédération de l'UPA de la
Chaudière-Appalaches
fpoulin@upa.qc.ca
2550, 127^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
418 228-5588 – 1 888-938-3872
chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

